

Le présent contrat a pour objet la vente d'une carte de saillie de l'étalon oldenburg BALOU STAR

## Contrat de saillie pour la saison 2024 - Jument (Naissances 2025)

I I	
Pour inséminer dans le centre de :	
La jument NOM :	
N° SIRE:	
Race:	Mère :
Robe :	Date de naissance :
La société EQUITECHNIC domiciliée : Chemin du Marais - 14340 N désignée par ce contrat comme étant « le vendeur», J 02 31 32 28 86 / □ 06 14 17 11 90 / ■ isabelle.lenaour@innoval.co	
DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :	
Mme, Mlle, Mr :	désigné(e) comme «l'acquéreur»
Adresse:	
Lieu-dit:	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Fax ou Mail :
N°deTVA :	
UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON BALOU STAR AUX CONDITIONS SUIVANTES :	
RESERVATION  □ IAR : 400,00 € H.T. à la réservation comprenant 3 doses (+TVA en vigueur) avec possibilité de mise à disposition de 4 paillettes pour les jours fériés au prix de 150,00 € H.T.  □ IAC : 400,00 € H.T. à la réservation comprenant 12 paillettes (+TVA en vigueur) + 100 € H.T. de frais de port	
SOLDE DE SAILLIE  1000,00 € H.T. jument pleine au 1 <sup>er</sup> octobre 2024 avec Garantie Poulain Vivant,	
ou 1.200,00 € H.T. poulain vivant 48h00.	
Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, avant le départ des doses :  - le chèque de réservation sera encaissé à réception,  - le solde ne sera déposé que le 1er octobre 2024 (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide) ou à la naissance du poulain  La carte de saillie comprend 3 doses en IAR ou 12 paillettes en IAC. Les paillettes non utilisées ainsi que les paillettes vides devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2025 et pour le même étalon.	
Fait le :	
L'acquéreur :	Le vendeur : Marc SPALART
Faire précéder votre signature de la mention « Lu et approuvé»	

S.A.S. EQUITECHNIC